



Centre d'information pour aînés – événements printemps 2019

Sessions interactives sur les finances

24 janvier-28 février 2019

Où est l'argent ?

Heure: 10h - midi.

Pré-inscription requise. Appelez le 855-1121

Lieu: 70 rue King, 2e étage

Présentateurs: Mélanie Leger et Roger Mazerolle

Aucun frais

24 janvier - Littératie financière: foire aux questions

31 janvier - Augmentation des flux de trésorerie et de la gestion de la dette

7 février - Ai-je la protection d'assurance appropriée?

14 février - Sécurité personnelle vs Sécurité de la vieillesse

21 février - Mon héritage

28 février - Discussion ouverte et plan d'action

COMPTOIRS DE PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS

Mars 7,21/avril 4,18 : 9h a midi.

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) pour les particuliers

admissibles. Il y aura quatre cliniques d'impôt du matin au Centre **sur rendez-vous seulement.** Veuillez communiquer au (506) 855-1121. Pré-inscription requise.

Qu'est ce qui pourrait aller mal!

22 mars 2019 : 15h30 - 17h

Séminaire pour les aînés - Salon de l'habitation du grand Moncton

Le Centre d'information pour les personnes aînées, en partenariat avec le Greater Moncton Home Show / Salon de l'habitation du grand Moncton, présentera à nouveau le **séminaire pour les aînés** le 22 mars 2019 à partir de 15h30. - 17h00. Devez-vous acheter, vendre, construire, rénover ou réduire vos effectifs ; pour beaucoup, cela pourrait être une expérience accablante ou risquer d'être une entreprise coûteuse. Soyez prêt. Si vous envisagez l'une de ces initiatives dans un proche avenir, c'est le bon moment pour être mieux informé. C'est également une occasion de parler à des présentateurs experts dans leur domaine et en évitant les pièges potentiels. Rejoignez-nous sur ce séminaire très instructif. **Places limitées.**

SERVICE CANADA - (FRANÇAIS)

16 avril 2018 : 13h30 à 15h30

Êtes-vous admissible à d'autres prestations?

Service Canada assure la prestation de deux programmes de la sécurité du revenu s'adressant aux aînés: le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Le RPC fournit au cotisant et à sa famille un remplacement partiel des revenus en cas de retraite, d'invalidité ou du décès. Si vous êtes un ou une aînée à faible revenu, vous pourriez être admissible à d'autres prestations dès l'âge de 60 ans. **Veillez communiquer au 506 855-1121.**

Pré-inscription requise.